



FEDERATION FRANCAISE de PETANQUE et JEU PROVENÇAL
AGREEE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin Fin

COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Siege Social 11 rue du Père Gwénaél 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

☎ 02-98-49-37-74 – cd29@petanque.fr

CONSEIL

DEPARTEMENTAL

2025

SAMEDI 15 FEVRIER 2025 A PLOMELIN

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Présents à titre comité :

Joël LARREUR (*Président du CD*).
Catherine LE BIGOT (*Vice-Présidente du CD*).
Thierry PONSEEL (*Vice-Président du CD*).
Gaël PARC (*Secrétaire du CD*).
Denise LE GUEN (*Secrétaire Adjointe du CD*)
Lucien L'HARIDON (*Trésorier du CD*).
Noël GUYADER (*Médecin*)
Jean-Baptiste JACOLOT (*Com sportives*)
Claude MENGUY (*Com vétérans*)
Jean-Yves PRIGENT (*Membre*)
Gilles POULLELAOUEN (*Membre*)
Odile RANNOU (*Com féminines*)

Présents à titre secteur :

Laurence LE BOT	(Secteur 1)
Gilles SIMON	(Secteur 2).
Yohann DAVIS	(Secteur 3).
Didier RENEVOT	(Secteur 5).

Absents excusés :

Dany PERROT (*trésorière Adj*); Yvon LARREUR (*Com arbitrage*) ;
Adrien LARVOR (*E.T.D.*) ; Brigitte GALET (*Secteur 4*).

Début de la réunion à 9 heures salle du boulodrome a Plomelin. :

1°) Mot d'entrée du Président :

Bonjour à tous,

merci à tous d'être présents à ce conseil de début de saison qui va nous permettre de mettre les choses en place pour la saison à venir et valider certaines modifications et projets.

Merci au club de PLOMELIN de nous accueillir aujourd'hui et j'excuse les absences de Dany PERROT , Adrien LARVOR, Yvon LARREUR et Brigitte GALET pour raisons diverses ou santé.

Lors du dernier congrès départemental, nous avons été sollicités pour apporter des modifications à nos diverses compétitions et particulièrement par équipes, la réflexion est en cours ont en parlera tout à l'heure, nous devons le faire en respectant les textes fédéraux, nous ne pouvons pas suivre systématiquement les envies et désirs des clubs.

Petit rappel :la saison démarre au 1^{er} janvier, mais pour certains clubs ce premier mois tout est permis, organisation des compétitions en non homogène, compétitions ouvertes à tous, pas de contrôle de licence , j'en passe et des meilleures. L'utilisation de « Gestion concours » pose encore des problèmes insurmontables pour certains clubs (envois des fichiers GCZ, liste spéciale).

Les inscriptions pour les premiers qualificatifs secteur sont en cours, quel est l'intérêt de demander des délais trop en avance, car le fichier reçu au CD 29 sont modifiés avant le tirage. Pour rappel, les fichiers d'inscription doivent arriver au CD 29 le lundi avant la compétition.

Est-ce normal que lors d'un problème (bousculade) sur une compétition officielle rien ne soit fait pour le moment et apparemment pas de rapport, ni de l'organisateur, arbitre et même victime ? Ce n'est pas comme cela que l'on règlera les soucis sur les terrains, c'est donner raison aux fauteurs de troubles.

2°) Bilan du congrès National.

Elections : la liste de Michel Le Bot élue avec 75.77 % des voies. 3 représentants bretons au sein de la FFPJP :Gwenaelle Paugam(29), Philippe Stéphant(56), Maryse Droff(22).

Licences : pour toute nouvelle licence, carte d'identité et justificatif de domicile a demander par le club. Feuille M.M.A. remplie et signée par le licencié.

Honorabilité : demandée par le ministère des sports et obligatoire pour dirigeants, éducateurs, arbitres. Elle est trop souvent mal remplie, et impossible à contrôler par le ministère.

Congrès 2025 : se déroulera à Pontivy les 12 & 13 Décembre.

3°) Compte rendu du Conseil Régional du 08/02/2025 à Pontivy :

Modification Règlement C.N.C.

Un jury doit impérativement être constitué et affiché avant le début de la compétition
Il est impératif de réunir le Jury en cas de litiges signalés.

Composition du Jury en CRC et CNC :

- le délégué officiel qui est le président du Jury , l'arbitre principal de la compétition , le président du club qui reçoit ou son représentant en CRC et le comité de pilotage national en CNC .

Composition du Jury en CDC : le délégué officiel ou à défaut l'arbitre ,l'arbitre principal de la compétition, le président du club qui reçoit ou son représentant ,le capitaine de chaque équipe du groupe moins les concernés par l'affaire au moment de la réunion (ceux-ci ne peuvent être entendus que comme témoins).

Championnats Régionaux :

Pontivy (56)

8 mai: triplète jeune

Plestin-les-Grèves (22)

25 mai: tir de précision

Perros-Guirec (22)

29 mai: triplète Senior Masculin & Féminin

30 mai 2025: triplète Vétéran

31 mai 2025: doublette Mixte

1er juin: triplète Mixte

Quiberon (56)

7 juin: individuel Masculin & Doublette Féminin

8 juin: individuel Féminin & Doublette Masculin

9 juin: triplète Promotion

Arbitrage : 3 candidats sur 8 ont réussi à l'écrit. Ils passeront la pratique sur un championnat Régional.

4°) **TRESORERIE & LICENCES :**

- **Les licences 2025 (Lucien L'HARIDON)**

A la date du 14 Février 2025 ont été établis :

- 4544 licences

Dont :

- 457 nouvelles licences
- 368 Reprises avec cartes
- 92 duplicatas
- 33 corrections d'erreur
- 3717 reprises sans cartes

Soit **31** licences de **moins** qu'en 2024 mais **121** de plus qu'à la **même date** en 2024.
Répartition de licences établies :

Dont :		Masculins	Féminines	Différence
Vétérans	2401	1969	432	+51
Seniors	1932	1511	421	-38
Juniors	56	42	14	-12
Cadets	87	59	28	-6
Minimes	53	33	20	-16
Benjamins	15	12	3	-10
Totaux :	4544	3626	918	-31

Soit :

- **3626 licences masculines et 918 licences féminines**

Dont : 146 licences Jeunes Masculins + 65 licences Jeunes Féminines

Les demandes de licences ont été formulées encore plus tôt que l'année dernière.

Nous notons avec satisfaction des améliorations dans la confection des bordereaux de demande. Certains clubs rencontrent encore des difficultés avec le logiciel de demandes informatisées de licences.

Les difficultés ont été rencontrées notamment par les clubs qui n'ont le pack Microsoft Office.

Toujours les mêmes remarques :

- certaines demandes ne sont pas classées comme nous le souhaitons, c'est à dire par ordre alphabétique.
- absence de chèque avec les demandes ou les chèques ne correspondent pas au prix à payer.

- bordereaux d'intention de mutation non transmis avec les demandes.
- le recto des demandes n'est pas transmis régulièrement.
- les changements d'adresse ne sont pas signalés régulièrement.
- trop de correspondances échangées avec certains clubs.
- demandes de licences imprimées en recto verso. A éviter SVP

Nous n'avons plus de lecteur de licence en stock et la Fédération via la SAOS n'investira plus dans ce matériel. Il faudra se dépanner entre club. Nous avons toujours en stock des étuis rigides. Le prix reste inchangé (0.50€).

Mais nous ne les adressons plus par la poste.

Les mutations (Lucien L'HARIDON):

Pour 2025 :

344 mutations ont déjà été validées (320 mutations payantes et 24 gratuites).

La répartition est la suivante :

- 19 mutations externes à 50.00€ = 950.00€
- 301 mutations internes payantes à 30.00€ = 9 030.00€
- 24 mutations internes gratuites (jeunes+ Moulin Blanc)

Le nombre de mutations est actuellement inférieur de 11 par rapport à l'année dernière (365).

La somme récoltée est actuellement de 9 980.00 Euros, malheureusement à partager en partie avec la Fédération (3200.00€) et le Comité Régional de Bretagne (190.00€). Vous trouverez en pièce jointe la liste des licencié(e) en position de mutation externe. Il vous est rappelé que deux de ces licenciés ne peuvent pas prétendre à participer dans la même équipe aux épreuves qualificatives aux championnats de France, championnats par équipes et toutes coupes inscrites au calendrier officiel... »

En pièce jointe également la liste du nombre de mutations par secteur et par club.

• **Situation Financière (Lucien L'HARIDON)**

Comme tous les ans, à cette période, les comptes financiers du Comité Départemental sont en période « faste » au point culminant : recettes des affiliations, licences, mutations, publicités sur le site Internet du CD29, inscriptions aux Coupes, Trophées et Championnats par Equipes de Clubs Vétérans, et également ventes de produits SAOS PP (étuis rigides, lecteurs, et divers).

Cette situation est très provisoire puisque j'ai déjà réglé un premier acompte sur les licences 2025 au Comité Régional de Bretagne de 15 343,20€, et que la FFPJP ne tardera pas à nous faire parvenir sa facture pour les licences et mutations.

- FFPJP : Licences : 38 000,00€ environ (70% du montant réglé en 2024)
 - o Mutations : 3 200,00€

Pour information à ce jour :

175 396,58 €uros de « recettes » pour 36 830,88 €uros de « dépenses ».
Une situation à la date du 14/02/2025 est jointe au présent compte rendu.
Comme l'année dernière, il est procédé à l'établissement d'une situation mensuelle des dépenses et recettes par rapport au prévisionnel.

6°) Compte-rendu des commissions :

* Sportives (Jean-Baptiste JACOLOT).

1- Tout d'abord, des remerciements au club de Plougastel-Daoulas pour l'organisation du premier championnat départemental de l'année. Après une première édition découverte et tâtonneuse en 2023, cette compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions, même si tout n'a pas été parfait et s'il reste des choses à améliorer.

2- Comme annoncé lors du congrès départemental, la première tâche de la commission sportive est la réforme du championnat des clubs vétérans. En effet, la moyenne d'âge de nos licenciés, comme au niveau national, est en constante évolution.

Dans le Finistère, voici le nombre d'équipes inscrites sur les cinq dernières années, en 2021=142 / 2022=163 / 2023=182 / 2024=189 / et en 2025=209, soit 67 équipes de plus en cinq années.

En 2022, nous avons vu la création de la CRC mais également, pour alléger le pyramidage départemental, une 5° D2. Aujourd'hui nous arrivons à saturation de la D3 qui est composée de 15 poules (136 équipes). Plusieurs solutions ont été évoquées par la commission pour équilibrer un pyramidage logique.

Les problèmes du département sont connus, 1-la géographie, 2-la répartition des équipes inscrites.

Pour info en 2025, la répartition des équipes inscrites :

S1=66 / S2=36 / S3=36 / S4=45 / S5=26.

Il faut déjà bien comprendre que la CRC engendre des conséquences sur les descentes qui ne sont pas prévisibles en début de saison.

Possibilités évoquées

- 2 D1 / 4 D2 / 8 D3 et les équipes restantes en D4,
- 2 D1 / 6 D2 / 12 D3 et les équipes restantes en D4,

- 2 D1 / 5 D2 / 10 D3 et les équipes restantes en D4,
- 4 D1 / 8 D2 et les équipes restantes en D3.

Le nombre d'équipes par poule

10, 9 ou 8 équipes par poules.

Points relevés

Supprimer une D2 entrainerait des problèmes importants de répartition géographique.

Créer un 6° D2 entrainerait une carence et une dévalorisation importante de la D4. Donc, pourquoi créer une D4 si elle n'a aucun intérêt ?

Les deux dernières solutions semblent les plus appropriées avec une composition de poules à 8 équipes.

La dernière solution, retenue par la majorité des membres présents, permet une répartition géographique plus aisée mais également une évolution future avec une possibilité d'augmenter le nombre d'équipes par poule. A titre miroir, en 2025 nous aurions, dans ce cas, 3 équipes en CRC, 32 en D1, 64 en D2, 110 en D3.

Montées et descentes

Application du règlement avec un barrage qui opposerait les 4 vainqueurs de D1 pour l'accèsion à la CRC.

Pour les montées en D2 et D3, elles seront limitées aux deux premiers de poules.

Nous allons vérifier auprès de la fédération mais il semblerait que la limite de deux équipes par niveau ne concerne que le CNC et le CRC. Nous pourrions alors accepter une troisième équipe de club par niveau.

Après confirmation, le règlement intérieur modifié vous sera transmis.

***Arbitrage (Yvon LARREUR):**

Les premiers examens concernant l'arbitrage se sont bien déroulés au niveau départemental :

- 8 candidats sur 8 sont admissibles. 5 personnes ont déjà été supervisées lors du départemental de tir. Je leur enverrai leur évaluation par la suite.

Concernant le régional, la réussite est moindre : 3 admissibles sur 7 postulants. Je ne souhaite pas revenir sur les résultats.

Concernant l'habillement, je ne m'en suis pas trop mêlé, sauf concernant les arbitres de Kerhuon et de Cléder. Il restera à voir les vestes amovibles, mais pour tous. Les personnes que j'ai vues, ont toutes payé la marchandise reçue.

Concernant l'épreuve du week-end dernier, bon déroulement sur l'ensemble de la journée : quid des indemnités. Tout le monde a été convoqué sans convocation, je leur ai juste précisé le paiement des indemnités kilométriques par le CD29.

Le reste à suivre :

- Suivi des certificats médicaux et « sanctions » à suivre le RAS et le guide de l'arbitrage. Tout le monde a reçu les modifications qui arrivent au fur à mesure.

- Il nous manque, comme vous le savez tous, les modifications concernant la Pétanque.
- Un point important à repreciser : **le leggings est INTERDIT à compter de janvier 2025** (même si on s'en rend compte après le démarrage, on est dans l'obligation d'intervenir immédiatement, plutôt que de lire bêtises sur les réseaux sociaux).

Le manque de lecture des nouveaux textes ne vont pas dans le bon sens. Exemple type : **pour les nationaux**, obligation du port d'un bas sportif. Tous les règlements ne sont pas identiques, alors attention à une lecture attentive !

Je sais que cette année sera un peu plus compliquée que les précédentes car la FIPJP ne réagit pas aussi vite que les attentes du collège arbitral national.

Attendons sereinement la suite des évènements.

*** Commission vétérans :(Claude Menguy)**

Rappel pour les organisateurs de rassemblements : envoyer le fichier G.C.Z. au CD.29. C'est pour faire une synthèse des participations. Si le fichier n'est pas transmis, le club ne sera pas prioritaire pour la date de son rassemblement l'année suivante.

***Discipline :**

Petite erreur de la FFPJP lors de l'envoi de la liste des suspendus du CD.29. au championnat individuel 2025. C'est rectifié sur geslico mais pour gestion concours, il faut attendre la mise à jour.

***Coupe de France & Finistère : Denise LE GUEN**

Bonjour à tous,

je voudrais tout d'abord féliciter les 3 clubs Finistériens qui se sont qualifiés pour les 32ème de finale qui se sont déroulés le week-end du 1^{er} et 2 février. (QUIMPERLE, PLOUNEOUR MENEZ et KERHUON).

Une notion particulière pour les joueurs du club de KERHUON, qui ont réussi l'exploit de se qualifier pour le dernier carré et se rendront donc à DOUAI les 15 et 16 mars 2025. Je leur souhaite beaucoup de chance.

Pour la coupe de France 2025- 2026, 62 clubs sont inscrits. Le tirage a été effectué au CD 29 le mardi 28 janvier et diffusé sur le site.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons fait un tirage pour les clubs du nord et un autre pour les sud.

Le 1^{er} tour se jouera le samedi 15 mars.

COUPE DU FINISTERE

63 clubs se sont engagés pour cette nouvelle participation.

***Commission Jeunes : (Adrien LARVOR)**

Au vu du nombre de licenciés jeunes (211 en date du 13/02/2025), je suis surpris du peu d'inscription reçu pour le CDC 2025.

J'ai adressé un mail de rappel avec une fiche d'engagement à tous les clubs le 29/01/2025.

La date limite que j'ai fixée pour le retour des inscriptions est le 15/02/2025 pour une première journée programmée le 16/03/2025.

A ce jour, je compte seulement 10 équipes inscrites :

- 3 en minimes (Entente Haut Léon 1, Entente Haut Léon 2, Landivisiau)
- 3 en cadets (Entente Haut Léon, Quimperlé, Lesneven)
- 4 en juniors (Entente Haut Léon, Lesneven, Relecq Kerhuon, Pont Aven).

Pour information, voici le détail des licenciés jeunes par secteur :

- Secteur 1 : 55
- Secteur 2 : 35
- Secteur 3 : 77
- Secteur 4 : 6
- Secteur 5 : 38

Pour rappel, si certains clubs n'ont pas l'effectif suffisant par catégorie pour créer une équipe, des ententes sont possibles.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Adrien LARVOR

7°) Parole aux responsables de secteur :

Secteur 1 : Laurence LE BOT.

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, je tenais à saluer les nouveaux arrivants au comité et leur souhaiter une bonne saison .

Début de saison, avec peu de concours dans le secteur 1, je remercie le club de Kerhuon pour l'organisation du concours jeunes qui malheureusement fut un véritable désastre par le manque de participation mais par contre très bonne organisation et des jeunes très ravis à leur départ . Trop peu de participants, et pourtant des écoles de pétanque avec un grand nombre de jeunes mais pas un seul participant .

Pour l'organisation des concours, dans l'ensemble je n'ai pas eu constat d'une mauvaise manipulation de gestion concours . Les résultats sont-ils transmis au comité ?

Je suis très ravie de voir l'intégration de nouveaux arbitres stagiaires dans notre secteur .

Par contre, encore des comportements déplorables de certains spectateurs lors des concours qui foutraient le feu dans une botte de foin . A Coataudon, il y a une semaine, par un joueur

suspendu, qui a poussé l'adversaire de l'équipe qui jouait contre son frère et qui a chuté .
Après il a encore fallu canaliser certains licenciés, pas simple vu leur carrure . Allons-nous aller encore avec la boule au ventre aux championnats ? . Je ne suis pas rassurée .
Il fut très compliqué de trouver des clubs pouvant organiser les secteurs, manque d'arbitres, pas suffisamment de terrains . Le secteur 1 prend 2 qualificatifs secteurs sous son nom cette année .
Il y a quelque temps nous avons échangé sur le point de vue suivant : la pétanque dans la presse , grands évènements . Cela permettrait aux clubs de pouvoir argumenter un peu plus sur les résultats sportifs lorsqu'ils s'adressent aux entreprises pour les sponsorings .
Je vous souhaite à tous et toutes une excellente saison sportive .

Laurence Le Bot

Secteur 2 : Gilles SIMON.

Bonjour à toutes et à tous,

je tiens tout d'abord à féliciter le club de Plounéour Menez pour son excellent parcours en Coupe de France 2024- 2025 . Cette équipe s'est inclinée en 32èmes de finale de la compétition.

Belle performance encore d'Annie Jaffré de ce même club qui s'incline en finale du Championnat du Finistère de tir de précision.

Bravo également au club de Landivisiau pour l'organisation du championnat du Finistère Sport Adapté avec la présence de 134 joueurs répartis en 4 championnats différents.

L'organisation des compétitions a été un peu compliquée durant le mois de janvier : (compétitions non arbitrées et quelquefois en non homogène). L'an prochain, nous allons y remédier.

Le qualificatif secteur de tir de précision a été très bien organisé par le club de Saint Martin des Champs, je remercie les bénévoles, les arbitres et les personnes qui ont assuré les inscriptions des scores.

Comme l'an passé, le qualificatif secteur individuel masculin sera organisé avec un seul terrain par poules. Vu le nombre d'engagés (220 joueurs), c'est inévitable. Il va falloir s'habituer à cette méthode.

Certains clubs rencontrent des difficultés dans l'utilisation du logiciel Gestion Concours. C'est un peu regrettable mais je constate que peu de licenciés s'intéressent à l'utilisation de Gestion Concours surtout parmi les plus jeunes (ou plutôt les moins âgés). Je me tiens pourtant à la disposition des clubs pour leur assurer des formations.

J'espère que les compétitions dans notre secteur se tiendront comme les années précédentes dans une bonne ambiance et dans le respect des règles concernant entre autres le port de la tenue et la présentation des licences.

Je souhaite une excellente saison au nouveau bureau du Comité Départemental de Pétanque du Finistère.

Je vous remercie de votre attention.

Secteur 3 : Yohann DAVIS

En ce début de mandat, je n'ai pas beaucoup de choses à dire. J'essaye de prendre mes marques.

Je constate juste que les responsables de clubs du secteur 3 sont bienveillants envers la responsabilité de ce poste. C'est grâce au travail de mes prédécesseurs.

Nous avons organisé le qualificatif de tir de précision au Folgoët. Le qualificatif s'est bien passé et toujours d'en bonne entente et entraide entre les clubs (notamment avec la nécessité d'arbitres).

Petit point par rapport au début de mandat par rapport au comité :

- cette fin d'année 2024 a été l'objet d'un renouvellement des organes de clubs, secteurs, comités, régions etc . Malheureusement, je regrette le manque de communication sur les prises de postes. Est-il possible de communiquer un organigramme des instances régionales et départementales aux clubs ? (sur le site internet il n'y a pas toujours les noms et prénoms)

Bonne saison

Yohann

Secteur 4 : Jean-Baptiste JACOLOT

Brigitte GALET prend ses marques et remercie ses adjoints et son prédécesseur pour le travail accompli.

Secteur 5 : Didier RENEVOT

Tout d'abord, je remercie le club de Douric ar Zin pour l'organisation du championnat de secteur de tir de précision qui s'est très bien déroulé, malgré un logiciel quelque peu capricieux.

Pour l'instant, bonne participation dans les concours malgré toujours un secteur 5 coupé en 2 avec les clubs du nord et du sud du secteur.

Pas de nouveaux arbitres cette année, malheureusement. Les arbitres vieillissent et peu de jeunes pour les remplacer. Il arrivera un moment où il sera dur d'arbitrer tous les concours. Félicitations au club de Quimperlé pour son parcours en Coupe de France. Cette équipe s'est inclinée en 16èmes de finale de la compétition.

10°) Questions diverses :

SECTEUR 1 :

Pour la saison 2026, la création d'un 6 -ème secteur pour désengorger le secteur 1, chose souhaitée par la plupart des clubs dans l'impossibilité d'organiser certaines compétitions. Le nombre de participants aux différents championnats ne font qu'augmenter tous les ans.

Réponse : Répondu lors du conseil d'octobre s'agit-il aujourd'hui d'une demande officielle ?

Croyez-vous être seul décisionnaire sur cette demande ? Le rajout d'un secteur équivaut à une refonte de tous les secteurs ce qui n'est pas simple les clubs ont maintenant leurs habitudes, tous ne voudront pas changer.

Nous ne sommes pas pour un 6^{ème} secteur mais plus pour un rééquilibrage éventuellement au niveau des licenciés, nous avons une proposition à faire, doit on obliger les clubs ? Je précise que cette proposition n'est pas officielle car elle n'a pas été débattue au sein du comité directeur.

Concernant les nouveaux arbitres au sein des clubs, ce qu'il en est de la nouvelle réglementation , combien de temps doivent-ils rester stagiaires et du coup à partir de quand les clubs peuvent-ils prétendre à l'organisation des championnats (secteur, départemental, régional, organisation d'un national) .

Pourquoi doit on passer sur 2 années de stage pour devenir arbitre quand ce n'était qu'un an auparavant, ils ont déjà du mal à recruter, ça ne va pas améliorer les choses. Est-ce une décision fédérale ou du comité ? Peut-on soumettre à l'assemblée un vote pour qualifier le premier du secteur au Bretagne ?

Réponse : Je réponds aux deux questions car elles sont liées, il suffit de reprendre les derniers comptes rendus des derniers conseils et congrès départementaux pour trouver les réponses. Les nouveaux arbitres sont stagiaires pour une saison à la condition d'avoir été validé par la commission départementale et couvrent leur club la première année pour un qualificatif secteur et deux ans pour un championnat départemental.

Concernant la qualification du premier du qualificatif secteur directement au Bretagne, la priorité est donnée au championnat départemental.

Le dimanche 16 équipes, le premier va directement au France, il reste les 15 équipes pour les 12 places au Bretagne et éventuellement 3 remplaçants.

Dans votre souhait le premier irait au France, les sept suivants au Bretagne avec les 5 premiers des qualifs secteur. Les perdant des 1/8^{ème} de finale seraient certainement ravi de rejouer deux voire trois parties pour une place éventuellement de remplaçant et être obligés de traverser tout le département pour cela.

La décision de ne pas rémunérer les arbitres lors du départemental tir de précision a été prise par qui ? Il aurait peut-être été judicieux de le notifier sur les convocations des arbitres. Si ceci doit se reproduire pour les autres championnats, pensez-vous avoir toujours des arbitres pour les prochaines saisons ? Réduire à la moitié le coût c'est-à-dire 30 euros serait normal, sachant qu'au final il y avait vraiment le coût de 5 arbitres, les autres étant stagiaires.

Réponse : ce championnat demande énormément de personnes, arbitres, table de marque,

bénévoles, pourquoi ne payer que les arbitres, les personnes aux tables de marques ont passé autant de temps qu'eux autour des terrains. Les arbitres ont été avisés par mail qu'il n'y avait pas d'indemnités.

Maintenant si un club est volontaire pour 2027 et de payer tous les arbitres ont prend les candidatures.

Pour rappel 8 arbitres départementaux ou plus, 5 arbitres stagiaires et 13 personnes aux tables.

Dans votre calcul vous oubliez les arbitres membres du CD 29 au nombre de 4 ou est-ce normal qu'ils ne soient pas indemnisés ?

Est-ce que ça intéresse le comité de savoir que les équipes du Finistère jouent en National, qu'ils défendent haut et fort les couleurs du Finistère ? On ne les voit jamais encourager leurs équipes sur les terrains.

Réponse : *quoique vous en pensez les élus du CD s'intéressent et suivent les résultats des clubs Finistériens, nous ne pouvons pas nous dupliquer quand il y a une double réception le CD 29 est néanmoins représenté sur chaque rencontre par son délégué qu'il prend en charge, si il faut sur toutes les compétitions il faut le dire.*

Serait-il possible de faire en sorte de trouver des arbitres du coin pour arbitrer les rencontres CNC car ça devient compliqué avec un cout de plus de 900 euros par week-end pour certains clubs (hôtels, frais de déplacements, restauration). Qui convoque les arbitres pour ces rencontres ?

Réponse :

Chaque entité (Département, Région, Fédération) gère ses compétitions et désigne les arbitres et les délégués, qui sont effectivement à la charge du club, pour les compétitions nationales (CNC) la fédération reverse à chaque organisateur un forfait d'organisation ou de déplacement. Pour les CNC c'est bien évidemment la commission nationale qui désigne les arbitres de grade minimum arbitre national, au sein de la région nous n'avons que trois arbitres de ce niveau pour les quatre départements. On ne peut qu'encourager les clubs à motiver leurs arbitres à accéder au plus haut niveau.

Qu'est ce qui empêche le comité de prendre la décision de jouer en non homogène toute l'année, ça éviterait de rencontrer ce qui a pu être vu au mois de janvier (certains clubs ont organisé des concours vétérans ouverts à tous au mois de janvier, d'autres prenaient des équipes sans se soucier de faire un tirage en début de concours, Carhaix...) dans ces cas-là ouverts à tous toute l'année et plus d'officiels (c'est la mort de la pétanque).

Réponse : *tout simplement le respect du résultat d'un vote, pourquoi donner raison à une minorité de club ?*

Cela est trop facile de demander au CD 29 de statuer contre le résultat d'un vote.

Si vous vous donnez le pouvoir de toutes les décisions au comité nous gagnerons du temps lors de nos diverses réunions.

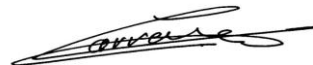
NOTA : Ce compte-rendu a été réalisé par « compilation » de divers documents informatisés qui ont été transmis au comité par les différents intervenants à ce conseil départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 12H40

Le Secrétaire
G. PARC



Le Président
J. LARREUR



Pièces jointes :

- Etat global des licencié(e)s.
- Etat licencié(e)s / club.
- Mutations externes.
- Mutations 2023/2024/ par club.